



Catégorie U13 - Saison 2018

Règlement

Festival Foot U13 Pitch



La Régionale des Jeunes de la Ligue Réunionnaise de Football organise la 4^{ème} édition du festival Foot U 13 Pitch. Toutes les équipes U 13 inscrites pour la saison 2017 doivent y participer.

La compétition est ouverte aux joueuses et joueurs licenciés nés en 2005 et 2006, aux licenciés U 11 nés en 2007 (surclassés) dans la limite de 3 par équipe, ainsi qu'aux joueuses U 14F nées en 2004 évoluant dans une équipe mixte.

Article 1 – COMPOSITION DES EQUIPES

Chaque équipe pourra aligner 12 joueurs (8 titulaires et 4 suppléants), licenciés(es) à la FFF.

2 personnes (licenciées à la FFF) peuvent être sur le banc de touche maximum et inscrites sur la feuille de match.

Surclassement : L'équipe ne peut comporter plus de trois licenciés (ées) U11 par équipe U13. Réf : art.73 des règlements généraux de la FFF

Mixité : Les licenciées féminines U14F peuvent participer aux matchs de la catégorie U13 sans limitation de nombre.

Mutés : L'équipe ne peut comporter plus de quatre mutés (dont maximum 2 joueurs mutés hors période). Réf : art.80 des règlements généraux de la FFF

Article 2 – PROTOCOLE / ARBITRAGE DES JEUNES PAR LES JEUNES

- Avant et après les rencontres, les joueurs, arbitres et encadrants doivent suivre le Protocole Esprit Sportif en se serrant la main.

- L'arbitrage à la touche est assuré par les joueurs, à raison de 15 minutes maximum (= ¼ temps) par joueur. Les 4 joueurs ou plus de chaque équipe ayant participé à l'arbitrage sont signalés sur la feuille de match (leur numéro est entouré).

- Un tutorat (présence d'un dirigeant licencié derrière le jeune joueur/arbitre) est toléré sur les premières rencontres de la saison.

- Seule une équipe présentant 8 joueurs est arbitrée par un dirigeant licencié à la touche et inscrit sur la feuille de match.

Article 3 – GENERALITES DU REGLEMENT

- Tous les cas (litiges, contestations) non prévus seront réglés par la Commission Régionale de Jeunes.

- Les réserves et réclamations seront jugées par la Commission Régionale de Jeunes.

- Les rencontres sont prévues le samedi, le dimanche ou un jour férié

- Heure officielle de début de rencontre : horaire affiché sur le site de la LRF.

- En cas d'annulation d'une rencontre (conditions météorologiques, voyage scolaire...) ou d'un report complet d'une journée, les matchs sont reprogrammés par la LRF.

- Les journées « Jour de Coupe » sont prioritaires sur les plateaux secteurs. Les matchs de Coupe sont donc automatiquement reportés au week-end suivant. La LRF confirmera le report de la journée, ainsi que le lieu et les horaires

Article 4 –LOIS DU JEU

L'ensemble des lois du jeu est reporté sur le document en annexe
Ce document est disponible sur le site internet de la LRF

Article 5 – DISCIPLINE

Les faits disciplinaires seront jugés par la commission de discipline de la LRF en conformité avec les règlements disciplinaires.

Article 6 – ENGAGEMENT

Toutes les équipes U13 de la LRF sont automatiquement engagées.

Article 7 – DEROULEMENT

PHASES LIGUE

- Phase Ligue 1 : **samedi 31 mars 2018** (1/2 journée) : 36 poules
- Phase Ligue 2 : **samedi 14 avril 2018** (1/2 journée) : 16 poules

Répartition par poule de 4 ou 5

Formule : jour de coupe, les 2 premiers sont qualifiés

FINALES PHASE LIGUE

Les 2 premières équipes de chaque poule sont qualifiés pour les finales « phase ligue ».

- Finale Ligue « Nord/Est/Ouest » : **samedi 21 avril 2018** (1journée)
- Finale Ligue « Ouest/ Sud Ouest /Sud » : **samedi 28 avril** (1journée)

Répartition : 2 poules de 16 équipes.

Les 15 meilleures équipes de cette phase sont qualifiées et disputeront la phase finale inter-ligues
(une seule équipe par club est qualifiée pour la phase finale)

Formule : **échiquier**

FINALE INTER-LIGUES DOM-TOM : REUNION /MAYOTTE

- **6 mai 2018**

Formule : **échiquier**

16 équipes Garçons (15 Réunion et 1 Mayotte)

8 équipes Filles (7 Réunion et 1 Mayotte)

Article 8 – CONDITIONS DE PARTICIPATIONS

Elle est organisée par la LRF sur une journée et sur un même lieu pour les garçons et les filles.

Cette journée est fixée le 6 mai. Elle réunira : 16 équipes garçons et 8 équipes filles.

Une seule équipe par club sera qualifiée conformément au règlement fédéral du festival U 13 Pitch 2018.

Pour les équipes Garçons	Pour les équipes Filles
✓ 12 joueurs	✓ 12 joueuses
✓ 1 absence justifiée peut être tolérée (certificat médical ou justificatif avéré)	✓ 2 absences justifiées peuvent être tolérées (certificat médical ou justificatif avéré)
✓ 1 équipe par club	✓ 1 équipe par club
✓ 15 équipes de la Ligue de la Réunion	✓ 7 équipes de la Ligue de la Réunion
✓ 1 équipe de la ligue de Mayotte	✓ 1 équipe de la ligue de Mayotte

Article 9 – EPREUVES

Il n'est admis qu'une seule équipe par club. Dans le cas où 2 équipes d'un même club seraient qualifiées, on repêche l'équipe du même groupe de qualification la mieux classée.

Lors de cette phase finale régionale départementale, les équipes devront participer à 3 épreuves :

5 matchs de 12 minutes

2 défis techniques , 2 quizz (règles du jeu et règles de vie)

- Rencontres : formule échiquier avec un groupe de 16 équipes pour les garçons et un groupe de 8 pour les filles.

- 5 rencontres de 14 minutes (+ 2 minutes pause coaching)

- Bonus offensif : attribution de points supplémentaires à partir du 2^{ème} but marqué par match.

- Défis techniques : un défi conduite et un défi jonglage
- Quiz éducatif : règle de vie et règle de jeu.

Article 10 – ACTIONS ET ANIMATIONS

- Protocoles avant et après match
- Arbitrage à la touche par des joueurs et joueuses (tutorat souhaité)
- Suivi du temps de jeu des joueurs et des joueuses
- Carton vert
- Thème du festival : **Coupe du monde 2018**

FINALE NATIONALE à CAPBRETON

- **8, 9 et 10 juin 2018**